

DÉPARTEMENT DU RHÔNE Communauté de L'OUEST RHODANIEN Commune de SAINT-ROMAIN DE POPEY

<u>COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL</u> jeudi 1er décembre 2016 – 20h

Absentes excusées : Nadine PASQUET a donné pouvoir à Géraldine CHEVRET Agnès ROUX est nommée secrétaire de séance.

1. Approbation et signature du compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 3 novembre 2016 : il est adopté à l'unanimité.

Délibérations adoptées pour :

- 2. Attribuer une subvention de 819.50€ pour La Toile des Gônes pour l'année 2016 ce qui représente 5.50€ par jour et par enfant. Compte tenu de la fréquentation importante pour seulement quelques enfants d'une même famille et afin de conserver l'égalité de traitement entre les familles, le Conseil décide de plafonner la participation financière de la commune à 18 jours par enfant et par an, à compter du premier janvier 2017.
 - 3. Accepter deux avenants pour les travaux de sécurisation du carrefour RD33/RD67:
- Avenant n°2 au lot n°2; Charpente Couverture Zinguerie pour un montant de 510.00 € HT.
- Avenant n°1 au lot n°3 : Menuiserie pour un montant de 526.00 € HT.
- 4. Approuver le renouvellement de la convention assistance juridique pour l'année 2017 pour un coût annuel de 1284€.
- 5. Fixer les tarifs de la cantine et de la garderie au 1^{er} Janvier 2017 : le prix d'un repas de cantine n'est pas modifié et reste à 4.30€. Le prix de la garderie du matin, du soir et de l'étude surveillée passera de 1.40€ à 1.50€.
- 6. Approuver la décision modificative n°2 relative au budget principal pour un montant de 9000€ afin d'équilibrer les comptes :

Section de Fonctionnement	
Chapitre 012 : Charges de personnel et frais assimilés	Chapitre 011 : Charges à caractères générales
6413 : « Personnel non titulaire » + 9 000 €	60633 : « Fournitures de voirie » - 5 000 € 6227 : « Frais d'actes et de contentieux » - 4 000 €
Total + 9 000 €	Total − 9 000 €

7. Compte rendu des commissions :

Voirie:

-Parking de la gare : Guy JOYET donne lecture d'un courrier qui a été adressé au conseil municipal par le Syndicat Agricole de St Romain de Popey concernant l'acquisition d'un terrain à la famille NOVE-JOSSERAND pour créer un parking à la Gare.

Jean-Michel COQUARD précise qu'un accord de principe a été donné par la famille pour vendre une parcelle à la commune à 15€ le m².Le Conseil s'engage à prendre en charge la sécurisation de l'habitation du propriétaire (clôtures entre les parcelles).

- -Aménagement du village : Jean-Michel COQUARD précise que la circulation sera perturbée Montée de l'Eglise Route de Savigny et Route de la gare du 19 au 21 décembre 2016. Des déviations seront mises en place pendant la durée des travaux. Les travaux seront interrompus pendant une durée de 3 semaines pour des raisons de congés des entreprises.
- L'accès à l'école Notre Dame des Roches a été modifié ainsi que l'agrandissement du parking. La commune propose d'aménager 3 places supplémentaires sur le terrain inoccupé appartenant à l'association. Le Conseil insiste auprès de l'association civile immobilière pour avoir son accord.
- Des travaux de réfection de voirie (monocouche) seront programmés « Route du Camus » en même temps que « la Route des Gouttes ».

Communication et Associations:

Géraldine CHEVRET rappelle les dernières manifestations :

- inauguration de la bibliothèque Jean FERLIN du 5 novembre 2016.
- réunion participation citoyenne du 9 Novembre 2016
- cérémonie du 11 novembre 2016
- rencontre avec les classes et la gendarmerie du 26 novembre 2016 pour l'organisation de la future fête des classes et des éventuels bals.

Elle informe le Conseil Municipal que le bulletin municipal risque d'être livré avec du retard car l'imprimeur a pris du retard pour la mise en page du document. Les boîtes de chocolats et un agenda seront distribués par les élus comme chaque année aux alentours de Noël aux personnes de plus de 70 ans.

Des lampes à led ont été livrées par la Communauté de Communes. A ce jour, il reste à définir les critères d'attribution car un petit nombre a été affecté à St Romain.

Elle annonce les manifestations à venir.

Commission Scolaires:

Pascal GIRAUD précise qu'une réunion de la commission cantine a été organisée avec le personnel de la cantine et les représentants des parents délégués le 15 novembre. Aude CAUDRON fait le compte-rendu de cette rencontre. Le problème du bruit dans le réfectoire est soulevé. Une réflexion sera menée sur les solutions qui pourraient être apportées pour améliorer l'acoustique. Une plaquette de présentation de la cantine pourrait être mettre en place. Aude CAUDRON propose de s'en occuper.

Pascal GIRAUD informe le conseil municipal qu'une rencontre a eu lieu avec des parents de l'Ecole Notre Dame des Roches pour discuter de l'organisation du trajet Ecole/Cantine. Diverses questions ont été abordées, échange intéressant.

Pascal GIRAUD précise qu'une chaine de télévision va venir faire un reportage sur une maquette réalisée par la Maison Familiale Rurale. La Maison Familiale Rurale proposera un échange avec des classes primaires du Groupe Scolaire du Popey pour faire découvrir l'établissement.

Il précise que Mme LAROCHE est en arrêt maladie jusqu'au 28 février 2017.

Madame RENAUDIN qui effectuait des remplacements a trouvé un poste sur une autre commune.

Pascal GIRAUD fait part de l'assemblée générale de la micro crèche qui présente un bilan positif sur l'ensemble des structures avec 25 familles et 30 enfants sur St Romain et Ancy en 2015. Documents consultables en mairie.

8. Questions et informations diverses :

Participation citoyenne: Guy JOYET informe le Conseil que suite à la réunion d'information publique organisée avec la gendarmerie, 28 personnes ont déposé leur candidature en mairie. Les personnes retenues seront prochainement contactées pour suivre une formation durant le 1^{et} trimestre 2017.

Annonce des permis de construire et des déclarations de travaux.

La cérémonie des vœux de a municipalité sera le vendredi 6 janvier 2017 à 18h30.

Prochaine réunion du Conseil Municipal, le jeudi 12 Janvier 2017 à 20h.

La séance est levée à 22h.